

PROGRAMME DE FORMATION

scandrone



TELEPILOTAGE PROFESSIONNEL DE DRONE

Valable du 11/03/2026 au 31/12/2026

CENTRE DE
FORMATION
LABELLISÉ
FPDC



Cette offre de formation
est éligible à

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr



TELEPILOTAGE PROFESSIONNEL DE DRONE

Durée

La formation se déroule sur 35h (5 jours ouvrables).

Objectif

Au cours de la formation le stagiaire sera mis en situation professionnelle autour de deux axes :

- Préparer une mission de vol d'un UAS pour une captation de données en catégorie OPEN et/ou SPÉCIFIQUE
- Réaliser une mission de captation de données mettant en œuvre un UAS dans le cadre réglementaire des catégories OPEN et/ou SPÉCIFIQUE

Public

Tous publics âgés de 16 ans au minimum qui souhaite créer une activité professionnelle, ou toute société souhaitant former son personnel au métier de Télépilote.

Prérequis

- Un questionnaire de positionnement sera transmis avant l'entrée en formation afin de mieux comprendre votre projet et votre future utilisation professionnelle du drone.
- Les candidats ne disposant pas encore du BAPD ou du CATS peuvent intégrer le parcours de formation. Ils devront simplement être en mesure de se présenter à l'un des examens théoriques.
- La certification pratique pourra être délivrée après obtention du certificat théorique réglementaire requis (BAPD et/ou CATS).

Modalités d'accès à la formation

Les modalités de formation

Les formations peuvent être organisées selon différentes modalités afin de s'adapter aux besoins des entreprises et des apprenants.

■ Formation inter-entreprises

La formation réunit des participants provenant de différentes entreprises ou inscrits à titre individuel.

Ce format favorise les échanges d'expériences entre participants et permet de suivre une session planifiée à des dates définies dans notre calendrier de formation.

■ Formation intra-entreprise (sur devis)

La formation est organisée pour un groupe de participants appartenant à la même entreprise.

Le contenu pédagogique peut être adapté aux besoins spécifiques de l'entreprise et aux situations professionnelles rencontrées par les participants.

■ Formation individuelle (sur devis)

La formation peut également être dispensée à un seul participant.

Ce format permet un accompagnement personnalisé et une adaptation du rythme et des exercices aux objectifs spécifiques de l'apprenant.

Dans tous les cas, un échange préalable avec le participant ou l'entreprise permet d'identifier les besoins, de vérifier les prérequis et de définir les modalités pédagogiques les plus adaptées.

Les modalités de financement de formation

Plusieurs modes de financement permettent d'accéder à nos formations, que vous soyez salarié via votre entreprise ou particulier (salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant).

Selon la situation du participant, différents dispositifs peuvent être mobilisés : financement par l'entreprise, financement par un OPCO, financement personnel, CPF ou dispositifs spécifiques pour les demandeurs d'emploi.

Délais d'accès en formation

Pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis signé, les questionnaires de positionnement, le test préalable éventuel ainsi que toute information administrative demandée dans les meilleurs délais.

Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO ou d'un autre organisme financeur, assurez-vous de prendre en compte les délais de traitement nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Cas particuliers du CPF, la plateforme impose un délai de 11 jours ouvrés de réflexion entre la validation de votre inscription et le début de la formation.

Contenu de la formation

Préparation d'une mission de vol d'un UAS pour une captation de données en catégorie ouverte et spécifique

Présentation de la réglementation européenne

Principaux éléments de contenu

- Présentation du cadre réglementaire (catégorie ouverte, spécifique et certifiée)
- Impact de la réglementation sur les exploitants et télépilotes
- Les exigences matérielles

L'exploitant

Principaux éléments de contenu

- Déclaration d'activité normale ou ponctuelle (LUC)
- Les obligations de l'exploitant
- Le manuel de procédure (MANEX)
- Opération en dehors des scénarios définis : SORA

Actions préliminaires au vol

Principaux éléments de contenu

- Planification de la mission
- Considération des risques liés au site
- Les volumes d'exploitation et leur sécurisation
- L'information aéronautique
- L'inspection du matériel
- Mesures de base à prendre en cas de situation d'urgence (ERP)
- Analyse du besoin client et du livrable demandé

Mise en œuvre d'un UAS dans le cadre réglementaire des catégories ouverte et spécifique

Procédures en vol

Principaux éléments de contenu

- Les vérifications à effectuer sur la zone de vol
- Manœuvres de vol
- Suivi du vol
- Vol en situation normale et anormale
- Les réglages à réaliser
- Captation de la donnée

Actions après-vol

Principaux éléments de contenu

- Sécurisation du drone
- Inspection après vol
- Le débriefing
- Les comptes-rendus d'événement
- Traitement de la donnée

Compétences obtenues

Obtention de la Certification RS7235 « Télépilotage professionnel de drones » et des compétences associées.

La certification atteste que le télépilote détient les compétences suivantes :

- Définir un scénario opérationnel pour réaliser une captation de données par drone en prenant en compte les objectifs de la mission demandée par le client et la zone d'opération en s'appuyant sur le règlement EU 2019/947.
- Constituer un dossier contenant l'ensemble des démarches réglementaires, protocoles d'accord et vérifications spécifiques au scénario retenu permettant la réalisation d'une mission de vol d'un UAS à l'aide de la fiche « préparation mission ».
- Identifier les éléments humains et environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de la mission dans la zone d'opération afin de garantir un haut niveau de sécurité lors d'une mission de vol d'un UAS en s'appuyant sur une étude de risque.
- Prévoir des actions à mettre en œuvre pour limiter ou supprimer les risques identifiés dans la zone d'opération, en s'appuyant sur les résultats de l'étude de risque.
- S'assurer que l'état général de l'UAS est compatible avec la mission envisagée en s'appuyant sur les recommandations du constructeur, afin de garantir la sécurité du vol
- Paramétrer la station de contrôle au sol d'un UAS conformément au scénario retenu pour la mission afin d'empêcher l'UAS de sortir de la zone d'opération et permettant un vol en mode manuel ou par le biais d'un vol programmé.
- Faire évoluer un drone dans un volume opérationnel, en appliquant des procédures et des modes opératoires de vol, permettant de réaliser la mission en toute sécurité
- Réagir face à une situation anormale qui pourrait remettre en cause la sécurité des tiers, du télépilote ou de l'UAS en appliquant des procédures établies lors de la préparation de mission
- Gérer les ressources et la coopération de son équipe et assurer un leadership dans le cadre de missions mettant en œuvre un UAS.
- Réaliser une captation de données répondant aux attentes de la mission en prenant en compte les caractéristiques du capteur
- Analyser et traiter des données pour transmettre au client un livrable conforme à ses attentes

Contexte de mise en œuvre des compétences

- En amont du vol, l'opérateur d'aéronef télépilote assure la préparation technique de sa mission et recueille l'ensemble des autorisations nécessaires à sa réalisation.
- Le jour de la mission, il évalue si les conditions sont réunies pour garantir des conditions de sécurités optimales et prends l'ensemble des mesures nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes présentes.
- En aval de la mission il rend compte du bon déroulement et des anomalies rencontrées.

Évaluation des acquis de formation

- Questionnaire en entrée de formation
- Réalisation d'exercices de préparation de mission
- Livret de progression

Évaluation finale de formation

- Epreuve écrite de préparation d'une mission de vol d'un UAS pour une captation de données en catégorie OPEN et/ou SPECIFIQUE
- Epreuve pratique de réalisation d'une mission de captation de données mettant en œuvre un UAS dans le cadre réglementaire des catégories OPEN et/ou SPÉCIFIQUE

Les épreuves se déroulent en présence d'un jury, le candidat doit valider 75% des critères.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, démonstrations et exercices pratiques permettant aux participants de mettre en œuvre immédiatement les notions abordées.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Présentation des concepts et démonstrations réalisées par le formateur
- Exercices pratiques guidés
- Études de cas inspirées de situations professionnelles
- Accompagnement individualisé des participants pendant les exercices
- Échanges et questions-réponses tout au long de la formation

Les exercices proposés s'appuient sur des cas concrets afin de permettre aux participants d'acquérir des compétences directement mobilisables dans leur activité professionnelle.

Moyens pédagogiques et techniques

Pour le bon déroulement de la formation, les moyens suivants sont mis à disposition :

- Postes informatiques
- Connexion internet
- Vidéoprojecteur ou écran de présentation
- Supports pédagogiques et fichiers d'exercices fournis aux participants

Les participants travaillent directement sur leur poste informatique afin de reproduire les manipulations présentées par le formateur et de réaliser les exercices proposés.

Modalités de suivi de l'exécution

- La présence des participants est attestée par une feuille d'émargement signée par demi-journée.
- Une attestation de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.

Lieu

Les cours se dérouleront dans notre centre de formation situé au : **SCANDRONE - 1 Avenue Christian Doppler, Bât. 3, 77700 Serris**. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation afin d'étudier les possibilités d'adaptation des modalités pédagogiques et des conditions d'accueil.

Détails de la certification

- N° de répertoire spécifique : RS7235 (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7235/>)
- Date de fin de certification : 18/07/2028

Certificateur : FEDERATION PROFESSIONNELLE DU DRONE CIVIL (FPDC)

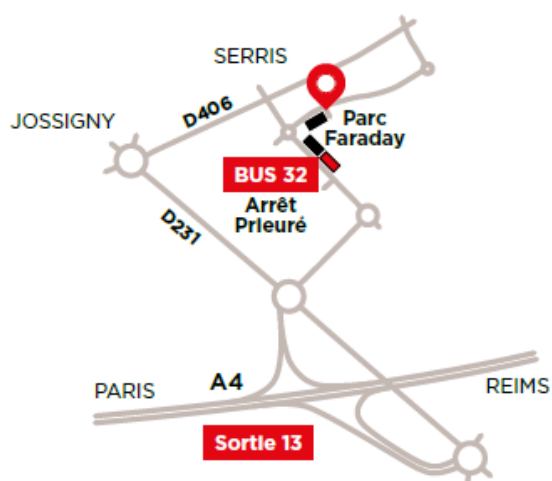
📍 1 av. Christian Doppler
Bâtiment 3,
77700 Serris

☎ 01 78 71 00 15

✉ contact@scandrone.fr

www.scandrone.fr

Comment venir ?



Tranports en commun

● LIGNE 32

● LIGNE 34

